



## DÉLIBÉRATION

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 10.09.2015

Votants : 15  
Présents : 12  
Pour : 12  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Présents :** Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, DUPUY Sandra, MAYENOBE Valérie, BLONDEL Brigitte, Mrs FRANCY Alain, BARIL Daniel, JAUBERT Alain, FEREDY Philippe, Mr BRUGIERE Alain.

**Absents :** Mmes MONTEIL Catherine, SIKLI Séverine, VEYSSET Emilie

Mr Alain BRUGIERE a été élu secrétaire de séance.

### **Objet : Réforme des rythmes scolaires** **Convention entre le Département et la Commune**

Mr le Maire expose au Conseil Municipal que le Département souhaite accompagner les communes dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Le Département devient un partenaire dans les domaines du sport et de la culture et concourt ainsi à la réduction des inégalités d'accès à la pratique artistique, culturelle et sportive.

A ce titre, le Département propose 3 domaines d'interventions :

- Interventions directes auprès des enfants, sur le temps périscolaire ;
- Prêt de matériel pédagogique ;
- Mise en réseau des acteurs du sport.

Aussi, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'accepter la convention entre le Département et la commune de la Feuilleade du 29 février 2016 au 8 avril 2016.
- D'autoriser le Maire à signer la convention.

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Affiché le 24.09.2015

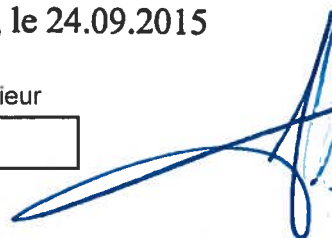
En Mairie, le 24.09.2015

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20150924-46-2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/10/2015  
Publication : 12/10/2015

Le Maire  
  
S. EYWARD  
